

Envoyé en préfecture le 10/10/2018

Reçu en préfecture le 10/10/2018

Affiché le

ID : 056-215600834-20180927-D201809020-DE

Affiché 11/10/2018



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNE D'HENNEBONT**

Séance Publique du 27 septembre 2018

**Objet de la délibération**

**AUTORISATION DE PROGRAMME RELATIVE AUX TRAVAUX DE  
RESTAURATION DES MONUMENTS HISTORIQUES (BASILIQUE ET  
REMPARTS) PLAN PATRIMOINE 1**

Le vingt sept septembre deux mille dix huit à 18h30, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune d'HENNEBONT réuni au lieu de ses séances, sous la présidence de Monsieur André HARTEREAU, Maire.

**Etaient présents :**

André HARTEREAU, Michèle DOLLÉ, Marie-Françoise CÉREZ, Claudine CORPART, Yves GUYOT, Katy BOUILLAUT, Frédéric TOUSSAINT, Caroline BALSSA, Thierry FALQUERHO, Roselyne MALARDÉ, Anne LAVOUÉ, Nolwenn LE ROUZIC, Jacques KERZERHO, Françoise BARJONET MOY, Jean-François LE CORFF, Serge GERBAUD, Xavier POUREAU, Guénaëlle LE HIN, Fabrice LEBRETON, Martine JOURDAIN, Sylvie SCOTÉ, Franck LE GOURRIÉREC, Gwendal HENRY

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

Loïc RABIN à Yves GUYOT, Stéphane LOHÉZIC à André HARTEREAU, Nadia SOUFFOY à Nolwenn LE ROUZIC, Julian PONDAVEN à Claudine CORPART, Pascal LE LIBOUX à Michèle DOLLÉ, Philippe PERRONNO à Martine JOURDAIN, Alain HASCOET à Jacques KERZERHO, Michaël BEAUBRUN à Thierry FALQUERHO

**Absent(s) :**

Marc LE BOUHART

Monsieur le Président déclare la séance ouverte et prie les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire **Madame BALSSA Caroline** désigné(e) pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

Affiché 11/10/2018

Envoyé en préfecture le 10/10/2018  
Reçu en préfecture le 10/10/2018  
Affiché le  
ID : 056-215600834-20180927-D201809020-DE

Direction des Services Financiers

**N° 2018.09.020**

**AUTORISATION DE PROGRAMME RELATIVE AUX TRAVAUX DE RESTAURATION DES MONUMENTS HISTORIQUES (BASILIQUE ET REMPARTS) PLAN PATRIMOINE 1**

**Rapporteur : Frédéric TOUSSAINT**

Par délibération en date du 24 septembre 2009 le Conseil Municipal a décidé la création d'une autorisation de programme d'un montant global de 1 993 134 € pour la restauration des monuments historiques (Basilique et remparts) – plan patrimoine 1 sur la période 2010 - 2014. Cette Autorisation d'engagement a été modifiée à cinq reprises sur la répartition des crédits de paiement.

Les travaux sont maintenant achevés et il y a lieu de clôturer l'autorisation de programme. Les dépenses réalisées s'élèvent à 1 683 593.81 €.

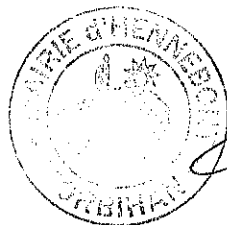
**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-29,  
**Vu** les délibérations du 24 septembre 2009, du 23 septembre 2010, du 27 janvier 2011, du 15 décembre 2011, du 23 janvier 2013 et du 24 octobre 2013,  
**Vu** l'avis favorable du Bureau Municipal en date du 27 août 2018,  
**Vu** l'avis favorable de la Commission Ressources en date du 10 septembre 2018,  
**Vu** le rapport présenté,

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**  
Entendu l'exposé du rapporteur,  
Après en avoir délibéré,

→ **APPROUVE** la clôture de l'autorisation de programme relative aux travaux de restauration de la Basilique et des remparts – plan patrimoine 1.

**Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette délibération.**

Le registre dûment signé  
Pour extrait certifié conforme  
Le Maire,



André HARTEREAU